



Préambule du Ministre des Transports

Chers motocyclistes,

Conduire un motorcycle est pour beaucoup d'entre nous synonyme de liberté et d'indépendance, voire même un rêve d'enfance qui est enfin devenu réalité. A en juger par l'évolution des dernières données statistiques, l'intérêt pour la moto ne semble pas s'estomper. 533 nouveaux permis de conduire de la catégorie A ont été délivrés en 2008 tandis que le nombre des motocyclistes immatriculés au Luxembourg a dépassé en 2008 le cap de 15 000 véhicules en circulation.

Hélas pour certains, ce rêve de liberté peut tourner rapidement au cauchemar dès qu'on est impliqué dans un accident de la

route. Si le Luxembourg est donc le premier pays de l'Union Européenne à atteindre en 2008 l'objectif affiché par la Commission européenne de réduire le nombre des tués de la route de 50% à l'horizon de 2010, il s'avère que le bilan de personnes tuées, avec 43 motocyclistes grièvement blessés et 8 motocyclistes tués en 2008, reste trop lourd. C'est pourquoi une prise de conscience de tous les usagers de la route s'avère indispensable.

En effet, la sécurité routière est un des sujets prioritaires du gouvernement actuel et elle me tient tout particulièrement à cœur étant donné qu'elle constitue l'une de mes priorités en tant que Ministre des Transports. Par ailleurs, je suis ravi d'avoir pu réunir l'ensemble des acteurs œuvrant en matière de sécurité routière afin d'élaborer des initiatives contribuant activement à la sécurité des motocyclistes.

Ce groupe de travail se composant de représentants de la Sécurité Routière, de l'Automobile Club du Luxembourg, des associations de motocyclistes telles que les associations « Motor-Union Luxembourg » et « Lëtzebuerger Motor-Initiative », l'Association des Victimes de la Route, le Centre de Formation pour Conducteurs, la Fédération des Maîtres-Instructeurs, l'Administration des Ponts et Chaussées, la Société Nationale du Contrôle Technique, la Police grand-ducale ainsi que du Ministère des Transports, a élaboré un plan d'action contribuant à améliorer davantage la sécurité routière et notamment celle des motocyclistes.

Issue des réflexions de ce groupe de travail est entre autres l'organisation de deux journées de formation pour motocyclistes « Fit for your bike? », où des motocyclistes plus ou moins expérimentés peuvent tester leur forme et aptitude au début de la nouvelle saison qui s'annonce.





MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Fil conducteur de cette journée de formation est que les motocyclistes doivent eux-mêmes prendre en main leur sécurité, car uniquement le motocycliste qui a une attitude correcte et un sens prononcé pour la sécurité, qui maîtrise sa moto et perçoit les dangers à temps, qui sait évaluer ses propres limites ainsi que celles de sa moto et de la physique, est un motard habile et bien préparé.

Cette formation permettra aux participants d'approfondir leurs connaissances de base techniques et pratiques, de détecter leurs déficits éventuels de conduite, de les corriger le cas échéant et de parfaire la maîtrise de leur machine et de soi-même.

C'est la raison pour laquelle j'aimerais inciter tous les motocyclistes à participer activement à cet événement et je leur souhaite d'ores et déjà bonne route!

Je souhaite particulièrement remercier le Centre de Formation pour Conducteurs, et notamment son directeur, Marc Pannacci, sans lequel l'organisation de ces stages de formation n'aurait pas été possible. En outre, je souhaite remercier la Goodyear d'avoir mis à disposition sa piste d'essais lors des journées de formation.

Lucien LUX
Ministre des Transports